

SAINT PAUL DE VARCES NATURE

LES ANIMAUX NOCTURNES

26 Mars 2025





LES ANIMAUX NOCTURNES

► **POUVEZ VOUS ME CITER DES ANIMAUX NOCTURNES**



LES ANIMAUX NOCTURNES

- ▶ Un animal est dit nocturne ou lucifuge lorsqu'il est actif principalement la nuit.
- ▶ Ce comportement est opposé au comportement diurne.
- ▶ Nous y trouvons plusieurs espèces de mammifères et d'oiseaux.

LES ANIMAUX NOCTURNES

► Quel est cet animal



Bruno Guillaoux



LES ANIMAUX NOCTURNES

► Le Renard roux

Le renard roux (**Vulpes vulpes**) est appelé aussi renard commun, goupil était son nom au moyen âge. Il fait partie de la famille des **canidés**.

Il est la plus grande espèce du genre vulpes. En moyenne les adultes mesurent de 35 à 40cm de haut au garrot pour 58 à 90 cm de long sans la queue qui peut mesurer de 32 à 49cm.

Son poids moyen est de 7kg.

C'est un animal territorial, il est plutôt nocturne car il est méfiant. Il est particulièrement actif les premières heures de la nuit et à l'aurore.

Il a un régime alimentaire omnivore même s'il fait partie des carnivores. Il consomme des petits rongeurs (campagnols et souris) mais aussi des galliformes, du gibier d'eau, du lapin, mais également des marmottes. Occasionnellement des insectes (sauterelles, coléoptères et autres invertébrés comme les lombrics).

La femelle peut donner naissance à 4 à 6 renardeaux, ils sont élevés dans un terrier de blaireau, lapin de garenne ou marmotte.

Le renard est « chassable » et classé ESOD (Espèce susceptible d'occasionner des dégâts).

LES ANIMAUX NOCTURNES

► Le Renard



LES ANIMAUX NOCTURNES

► Le Renard



Bruno Guillaud

LES ANIMAUX NOCTURNES

► Quel est cet animal





LES ANIMAUX NOCTURNES

► Le Blaireau

C'est la deuxième plus grosse espèce de **Mustélidés** d'Europe. Trapu et court sur pattes, il peut atteindre 70cm de long 90cm avec la queue pour 25 à 30 cm au garrot et jusqu'à une vingtaine de kilos. Son espérance de vie est de 15 ans.

C'est un animal fouisseur capable de construire de vastes galeries familiales.

La femelle est appelée « **blairelle** » et les petits « **blaireautins** ».

Le terme exact pour désigner spécifiquement la tanière de blaireau est la « **taissonière** » d'où dérive le terme générique tanière.

Il est très facilement reconnaissable aux bandes longitudinales noires qu'il porte sur le museau et qui couvrent ses yeux noirs jusqu'aux oreilles.

Il a une très mauvaise vue mais une ouïe fine et surtout un très bon odorat. Deux glandes anales produisent des sécrétions odorantes utilisées pour marquer le territoire et les congénères.

Bien qu'il soit classé parmi les carnivores, sa denture est celle d'un omnivore. Son alimentation est variée : escargots, limaces, insectes (coléoptères, guêpes, hannetons, sauterelles) des petits rongeurs, des grenouilles ou crapauds, des serpents, des vers de terre, mais aussi des végétaux, fruits et fruits secs (glands, noix), racines et tubercules. Le blaireau est une espèce partiellement protégée en Europe. En France, sa chasse est malheureusement autorisée (3 à 6 mois par an). La vénerie sous terre étant particulièrement cruelle.

LES ANIMAUX NOCTURNES

► Le Blaireau



LES ANIMAUX NOCTURNES

► Quel est cet animal





LES ANIMAUX NOCTURNES

► Les chauves-souris

Elles appartiennent à l'ordre des **chiroptères**. C'est le seul mammifère doué du vol actif.

L'aile de la chauve-souris est une main modifiée.

Elle s'oriente et chasse à l'aide de ses oreilles. L'écholocalisation, comparable à un sonar, lui permet d'évoluer dans une totale obscurité.

Il existe **1400 espèces** de chauves-souris à travers le monde.

30 espèces sont présentes en Auvergne Rhône-Alpes sur les 34 présentes en France métropolitaine.

Elles jouent un rôle écologique essentiel et sont un indicateur de la bonne santé d'un écosystème. Elles sont protégées mais menacées.

Elles sont actives de mars à octobre, période d'activité des insectes dont elles se nourrissent.

En une nuit, une chauve-souris peut consommer la moitié de son poids en insectes variés tel que les moustiques.

Les chauves-souris sont menacées

- ✓ **Dérangement** durant l'hibernation ou la reproduction.
- ✓ **Utilisation de produits chimiques** : traitement des charpentes, pesticides.
- ✓ **Mortalité directe** : prédation par le chat domestique, développement de l'éolien.

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées.

LES ANIMAUX NOCTURNES

► Quel est cet animal





LES ANIMAUX NOCTURNES

► Le Hérisson

Le terme de **hérisson** est un nom vernaculaire qui désigne en français divers petits mammifères insectivores disposant de poils agglomérés, durs, hérissés et piquants. Ce nom dérive du latin **éricius**.

Les espèces les plus connues des francophones sont le Hérisson commun et le Hérisson d'Europe orientale.

Le hérisson commun mesure entre 15 et 30 cm.

Les épines ont une fonction de protection.

Il est possible d'accueillir les hérissons dans son jardin, ceux-ci pouvant les débarrasser des insectes nuisibles, limaces et escargots. Il ne faut donc pas utiliser de produits nocifs dans son jardin, ceux-ci empoisonnant les insectes dont les hérissons se nourrissent.

En 2024 le hérisson Européen devient une espèce protégée selon l'union internationale pour la conservation de la nature.

En France les populations de hérissons sont en forte diminution en particulier en raison de l'usage massif de pesticides qui intoxiquent les hérissons et aussi du trafic automobile.

Le hérisson est une espèce protégée.

LES ANIMAUX NOCTURNES

► Le Hérisson



LES ANIMAUX NOCTURNES

► Quel est cet animal





LES ANIMAUX NOCTURNES

► Papillon de nuit - celui-ci, c'est le petit paon de nuit

Les **hétérocères** (**Heterocera** ou papillon de nuit) font partie de l'ordre des **Lépidoptères**. Les papillons de jour, par opposition, sont des **rhopalocères**.

Les papillons de nuit représentent la vaste majorité des papillons.

Les papillons de nuit bénéficient de plusieurs adaptations à l'environnement nocturne :

- ✓ Ils détectent bien la lumière (qui attire la plupart des espèces : c'est le **phototropisme**)
- ✓ Ils disposent d'une certaine capacité d'audition. Le principal prédateur des papillons de nuit étant les chauves-souris, nombre de ces papillons ont des organes auditifs leur permettant d'**entendre les ultrasons** émis par les chauves-souris.
- ✓ Ils disposent d'écailles sur les ailes et de poils sur le thorax qui absorbent une grande partie des ultrasons émis par les chauves-souris.
- ✓ La plupart des espèces ont des couleurs qui les camouflent très bien le jour quand ces papillons sont inactifs.
- ✓ Ils disposent d'**organes olfactifs** permettant aux mâles de percevoir les phéromones émises par les femelles, situées parfois à des distances considérables.
- ✓ Plusieurs espèces disposent d'un organe leur permettant d'**émettre des ultrasons**.

LES ANIMAUX NOCTURNES

► Quel est cet animal





LES ANIMAUX NOCTURNES

► Le Lérot

Le lérot est un rongeur nocturne, proche des loirs, de la famille des **Gliridae**.

Le lérot est un petit mammifère d'une quinzaine de centimètres (sans la queue), d'environ 60 à 140 grammes.

C'est un animal à la fois terrestre et arboricole, il dort le jour dans un nid caché dans un trou d'arbre, un ancien nid d'oiseau (voire un nichoir) ou un bâtiment humain. Il descend au sol pour se nourrir.

Il hiberne et entre en complète léthargie pendant l'hiver.

Son régime alimentaire comprend des fruits, des baies et des graines diverses. Il se nourrit également d'insectes voire d'autres animaux plus petits que lui.

La femelle a une seule portée par an de 2 à 7 petits. La gestation dure 3 semaines.

La longévité est de 3 à 4 ans.

Le lérot peut être victime des fouines et des oiseaux nocturnes (chouettes et hiboux) qui fréquentent le même habitat. Le chat est aussi un prédateur.

C'est une espèce en forte régression pour des raisons diverses : les pesticides, la dégradation générale de ses habitats (bocages, prés, prairies, arbres creux ou morts, granges et greniers pour l'hibernation). La dégradation de l'environnement nocturne par le phénomène de pollution lumineuse.

Il est classé **quasi-menacé** sur la liste rouge des espèces menacées de l'union internationale pour la conservation de la nature.

Le lérot est une **espèce protégée**.

LES ANIMAUX NOCTURNES

► Le Lérot



LES ANIMAUX NOCTURNES

► Quel est cet animal





LES ANIMAUX NOCTURNES

► La Fouine

La fouine (**Martes foina**) est une espèce de mammifère carnivore d'Europe et d'Asie au pelage gris-brun, courte sur pattes et de mœurs nocturnes. Avec la martre, elle appartient au genre *Martes*, qui relève de la famille des **mustélidés**.

Sa longueur varie de 40 à 54cm et son poids se situe entre 1,1 et 2,3 kilos.

La fouine a une **espérance de vie entre 3 et 12 ans**.

Les fouines sont des animaux solitaires comme la plupart des autres espèces de martres. Elles évitent leur congénères en dehors des périodes de reproduction.

La fouine est opportuniste et se nourrit selon les saisons de petits mammifères, de fruits, d'oiseaux, d'œufs et de déchets trouvés près des habitations.

La femelle met bas une fois par an en mars ou avril bien que l'accouplement ait eu lieu durant l'été précédent (juin à août). Cette période de huit mois est due à la dormance mais le temps effectif où la femelle porte ses petits est de un mois. Elle donne naissance de 2 à 5 petits qui naissent aveugles et nus.

La fouine est chassable et classée ESOD.

LES ANIMAUX NOCTURNES

► Quel est cet animal





LES ANIMAUX NOCTURNES

► La hulotte

La chouette hulotte (**strix Aluco**) ou, chat huant, est une espèce d'oiseau de la famille des **Strigidae**. Ce rapace nocturne est très répandu en Eurasie, notamment en Europe. La chouette hulotte est un oiseau de taille moyenne : une quarantaine de centimètres de hauteur, pour une envergure de 81 à 96 cm et un poids de 410 grammes. `

De silhouette trapue, sa tête et son corps sont plus ronds que ceux de sa cousine, la chouette effraie.

C'est une chouette assez commune, présente dans les forêts, bois, parcs, bocage et grands jardins boisés. Elle recherche les feuillus âgés, notamment les vieux chênes et vit souvent à proximité de l'homme, y compris en ville.

Elle peut vivre environ 10 ans dans la nature.

Sa période d'activité débute généralement 20 minutes après le coucher de soleil et se termine habituellement une demi-heure avant le lever de soleil.

Elle chasse des insectes, lombrics, musaraignes, batraciens, chauves-souris, poissons, écrevisses, campagnols, mulots, loir gris, lérot, muscardins, belettes, oiseaux, taupes, rats.

C'est une espèce intégralement protégée depuis 2009. On compte 260.800 couples en France. Elles sont confrontées à de multiples dangers liés aux activités humaines (destruction des habitats, collisions routières, électrocution, empoisonnement).

LES ANIMAUX NOCTURNES

► Quel est cet animal



LES ANIMAUX NOCTURNES

► Le Grand duc

Le hibou Grand-duc (*Bubo bubo*) également appelé Grand-duc d'Europe est une espèce de rapace nocturne qui vit dans une bonne partie de l'Europe et de l'Asie.

Le nom scientifique **bubo bubo** vient du grec buas, signifiant Hibou.

Avec ses 75cm de haut le Grand-duc **est le plus grand rapace nocturne d'Europe**, sa silhouette est massive, sa tête, piquée de deux gros yeux rouge-orangé, est surmontée d'aigrettes de 8 cm environ que l'oiseau dresse verticalement s'il est excité ou dérangé. Le Grand-duc possède une envergure pouvant aller de 160 à 188 cm, le poids varie de 2 à 2,5kg pour le mâle et jusqu'à 3,3 kg pour la femelle. Il peut vivre plus de 20 ans.

Le plumage des rapaces nocturnes est tel qu'il lui permet de voler sans bruit.

La nourriture du Grand-duc d'Europe est des plus variée. La majeure partie de son régime alimentaire est composé de mammifères (campagnols, rats, souris, renardeaux, lièvres), également d'oiseaux de toutes sortes. Il peut également consommer des serpents, des lézards, anoues, poissons, mais aussi des chauves-souris, des hérissons et même d'autres rapaces diurnes et nocturnes. Cet animal n'a pas d'autre prédateur naturel que l'homme, c'est donc un superprédateur.

Il niche dans des falaises entre mars et avril. La femelle pond entre 2 à 4 œufs qu'elle couve pendant 32 à 37 jours. A un mois et demi, les petits quittent le nid mais restent à proximité et, à 3 mois, ils savent parfaitement voler.

Le Grand-duc est une espèce protégée.

LES ANIMAUX NOCTURNES

► Le Grand duc





LES ANIMAUX NOCTURNES

Merci pour votre attention